



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 11 mai 2017 — N° 255

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Morin (Côte-du-Sud) fait une déclaration afin de féliciter l'entreprise Paber Aluminium inc., lauréate d'un prix Mercure.

M. Bergeron (Verchères) fait une déclaration afin de souligner le 75^e anniversaire des Chevaliers de Colomb du conseil de Contrecoeur n° 2848.

M. Bourgeois (Abitibi-Est) fait une déclaration afin de féliciter les finalistes régionaux du Défi OSEntreprendre.

M. Martel (Nicolet-Bécancour) fait une déclaration afin de rendre hommage aux propriétaires de l'Épicerie JL Lafond inc. pour leur audace et leur ténacité.

M. Iracà (Papineau) fait une déclaration afin de rendre hommage aux membres de la famille Perth nommés Parents Soleil et Enfant Soleil de l'Outaouais.

11 mai 2017

M. Poëti (Marguerite-Bourgeoys) fait une déclaration afin de féliciter les lauréats des prix Reconnaissance de l'Alliance des cadres de l'État.

M. Spénard (Beauce-Nord) fait une déclaration afin de féliciter l'entreprise Kalia inc., nommée Jeune entreprise de l'année.

Mme Tremblay (Chauveau) fait une déclaration afin de féliciter Mme Josée Lupien, nommée LEED Fellow.

Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve) fait une déclaration afin de souligner le 25^e anniversaire de l'Association québécoise de l'encéphalomyélite myalgique.

M. Carrière (Chapleau) fait une déclaration afin de souligner la contribution des bénévoles et de la population touchés par les inondations en Outaouais.

M. LeBel (Rimouski) fait une déclaration afin de souligner la Semaine de la dignité des personnes assistées sociales.

M. Blanchette (Rouyn-Noranda-Témiscamingue) fait une déclaration afin de féliciter l'équipe des Mines Agnico-Eagle ltée, division LaRonde, gagnante de la Compétition provinciale de sauvetage minier.

11 mai 2017

Mme Lamarre (Taillon) fait une déclaration afin de souligner la Semaine canadienne de sensibilisation à l'infertilité.

Mme Vallée (Gatineau) fait une déclaration afin de souligner le 90^e anniversaire du Cercle de fermières Sainte-Cécile-de-Masham.

À 9 h 58, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 heures.

À la demande de M. le président, l'Assemblée observe un moment de recueillement à la mémoire de François Gagnon, ancien député de Gaspé-Nord.

Présentation de projets de loi

M. Lessard, ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 137 Loi concernant le Réseau électrique métropolitain

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 137.

11 mai 2017

M. Jolin-Barrette (Borduas) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 697 Loi visant à permettre aux étudiants en droit de donner des consultations et des avis d'ordre juridique dans une clinique juridique universitaire afin d'améliorer l'accès à la justice

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 697.

M. le président communique à l'Assemblée et dépose le rapport de la directrice de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé :

n° 229 Loi concernant certaines aliénations relatives à l'édifice de la Unity Building

Le rapport précise que l'avis a été fait et publié conformément aux Règles de fonctionnement concernant les projets de loi d'intérêt privé.

(Dépôt n° 3215-20170511)

M. Ouellette (Chomedey) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi d'intérêt privé n° 229, Loi concernant certaines aliénations relatives à l'édifice de la Unity Building.

La motion est adoptée.

M. Fournier, leader du gouvernement, propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 229 soit renvoyé pour consultation et étude détaillée à la Commission de la culture et de l'éducation et que le ministre de la Culture et des Communications soit membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

La motion est adoptée.

11 mai 2017

M. le président communique à l'Assemblée et dépose le rapport de la directrice de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé :

n° 227 Loi concernant le projet d'aréna et de glaces communautaires de la Ville de Gatineau

Le rapport précise que l'avis a été fait et publié conformément aux Règles de fonctionnement concernant les projets de loi d'intérêt privé.

(Dépôt n° 3216-20170511)

M. Carrière (Chapleau) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi d'intérêt privé n° 227, Loi concernant le projet d'aréna et de glaces communautaires de la Ville de Gatineau.

La motion est adoptée.

M. Fournier, leader du gouvernement, propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 227 soit renvoyé pour consultation et étude détaillée à la Commission de l'aménagement du territoire et que le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire soit membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

La motion est adoptée.

M. le président communique à l'Assemblée et dépose le rapport de la directrice de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé :

n° 228 Loi concernant la copropriété Le 221 St-Sacrement

Le rapport précise que l'avis a été fait et publié conformément aux Règles de fonctionnement concernant les projets de loi d'intérêt privé.

(Dépôt n° 3217-20170511)

Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi d'intérêt privé n° 228, Loi concernant la copropriété Le 221 St-Sacrement.

La motion est adoptée.

11 mai 2017

M. Fournier, leader du gouvernement, propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 228 soit renvoyé pour consultation et étude détaillée à la Commission de la culture et de l'éducation et que le ministre de la Culture et des Communications soit membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

La motion est adoptée.

M. le président communique à l'Assemblée et dépose le rapport de la directrice de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé :

n° 225 Loi concernant la Société du complexe portuaire de Sorel-Tracy

Le rapport précise que l'avis a été fait et publié conformément aux Règles de fonctionnement concernant les projets de loi d'intérêt privé.

(Dépôt n° 3218-20170511)

M. Rochon (Richelieu) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi d'intérêt privé n° 225, Loi concernant la Société du complexe portuaire de Sorel-Tracy.

La motion est adoptée.

M. Fournier, leader du gouvernement, propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 225 soit renvoyé pour consultation et étude détaillée à la Commission de l'aménagement du territoire et que le ministre délégué aux Affaires maritimes soit membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

La motion est adoptée.

Dépôts de documents

M. Blais, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, dépose :

Le rapport annuel 2016 du Conseil de gestion de l'assurance parentale.

(Dépôt n° 3219-20170511)

11 mai 2017

M. Lessard, ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, dépose :

Le rapport annuel 2016 de l'Agence métropolitaine de transport.
(Dépôt n° 3220-20170511)

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées le 5 avril 2017 par M. Rochon (Richelieu) concernant l'acquisition d'un bronchoscope EBUS pour le centre hospitalier Hôtel-Dieu de Sorel-Tracy;
(Dépôt n° 3221-20170511)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 6 avril 2017 par Mme Soucy (Saint-Hyacinthe) concernant le financement de l'organisme Jeunes en Santé.
(Dépôt n° 3222-20170511)

Dépôts de pétitions

M. Paradis (Lévis) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 6 487 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le soutien financier pour les parents d'enfants malades ou handicapés d'âge majeur.
(Dépôt n° 3223-20170511)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 536 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la Réserve écologique de l'île Brion.
(Dépôt n° 3224-20170511)

11 mai 2017

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

M. Ouellet (René-Lévesque), conjointement avec M. Jolin-Barrette (Borduas) et Mme Ouellet (Vachon), présente une motion concernant le drapeau des patriotes dans le cadre de la Journée nationale des patriotes; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Mme D'Amours (Mirabel), conjointement avec M. Surprenant (Groulx) et Mme Ouellet (Vachon), présente une motion concernant le site d'enfouissement de Saint-Joseph-du-Lac; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Proulx, ministre de la Famille, conjointement avec M. Cousineau (Bertrand), Mme D'Amours (Mirabel), M. Surprenant (Groulx), M. Sklavounos (Laurier-Dorion) et Mme Ouellet (Vachon), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée internationale des familles, qui se tient tous les 15 mai et dont le thème cette année est *Familles, éducation de base et bien-être*;

QU'elle reconnaisse l'importance de soutenir les familles pour favoriser le bien-être de tous ses membres et assurer le développement global et la réussite éducative des enfants;

11 mai 2017

QU'elle souligne le rôle fondamental des familles et de la politique familiale du Québec dans l'éducation des enfants dès la petite enfance et tout au long de leur vie;

QU'elle exprime sa volonté d'appuyer les parents, en faisant notamment la promotion de bonnes pratiques en matière de conciliation travail-famille-études pour faciliter l'équilibre entre toutes les sphères de leur vie.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Mme Ouellet (Vachon), conjointement avec M. Gaudreault (Jonquière), présente une motion concernant le projet Énergie Est; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 98, Loi modifiant diverses lois concernant principalement l'admission aux professions et la gouvernance du système professionnel.

Et du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 143 du Règlement, il convoque :

- la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 132, Loi concernant la conservation des milieux humides et hydriques.

11 mai 2017

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 20, 143, 296, 297 et 298 du Règlement, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, informe l'Assemblée que, le mercredi 17 mai 2017, après les affaires courantes et pour une durée de 2 heures, M. Cousineau (Bertrand) s'adressera à Mme St-Pierre, ministre responsable de la région des Laurentides, dans le cadre de l'interpellation portant sur le sujet suivant : « L'absence de leadership du gouvernement libéral pour la région des Basses-Laurentides ».

AFFAIRES DU JOUR

Débats sur les rapports de commissions

Conformément à l'ordre adopté le 10 mai 2017, l'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des finances publiques qui, le 30 septembre et les 17 et 18 novembre 2015, de même que les 12 et 19 mai ainsi que le 15 septembre 2016, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur le phénomène du recours aux paradis fiscaux. Le rapport contient des observations, des conclusions et 38 recommandations.

Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour la tenue de ce débat : 56 minutes 30 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement; 33 minutes 26 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle; 23 minutes 4 secondes sont allouées au deuxième groupe d'opposition; et 7 minutes sont allouées aux députés indépendants, sous réserve d'un maximum, selon le nombre de députés qui se seront manifestés pour intervenir, de 2 minutes chacun pour les députés de Groulx et de Vachon, et de 6 minutes pour les deux députés de Québec solidaire. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par l'un des groupes parlementaires sera redistribué entre les groupes parlementaires selon les proportions établies ci-dessus. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

11 mai 2017

Le débat s'ensuit.

Le débat prend fin et, conformément à l'article 95 du Règlement, n'entraîne aucune décision de l'Assemblée.

À 13 h 15, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

Les travaux reprennent à 15 h 01.

Affaires inscrites par les députés de l'opposition

Conformément à l'ordre adopté le 10 mai 2017, M. Lamontagne (Johnson) propose :

QUE l'Assemblée nationale fasse sienne la position de la Caisse de dépôt et placement du Québec de s'opposer à la résolution consultative sur la rémunération des dirigeants de Bombardier.

M. Gendron, troisième vice-président, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour ce débat restreint : 10 minutes sont allouées à l'auteur de la motion pour sa réplique; environ 51 minutes 30 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement; environ 30 minutes 30 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle; environ 21 minutes sont allouées au deuxième groupe d'opposition; et 7 minutes sont allouées aux députés indépendants, sous réserve d'un maximum, selon le nombre de députés qui se seront manifestés pour intervenir, de 2 minutes chacun pour les députés de Groulx et de Vachon, et de 6 minutes pour les deux députés de Québec solidaire. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par l'un des groupes parlementaires sera redistribué entre les groupes parlementaires selon les proportions établies ci-dessus. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

11 mai 2017

Le débat s'ensuit.

À la demande de M. Ouimet, premier vice-président, M. Lamontagne (Johnson) retire certains propos non parlementaires.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° 333 en annexe)

Pour : **30** Contre : **49** Abstention : **0**

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 13 avril 2017, sur la motion de report proposée par M. Gaudreault (Jonquière), dans le cadre de l'adoption du principe du projet de loi n° 122, Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs, présenté par M. Coiteux, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Le débat est ajourné au nom de M. Laframboise (Blainville).

Débats de fin de séance

À 18 heures, l'Assemblée tient un débat de fin de séance sur une question adressée par Mme D'Amours (Mirabel) à M. D'Amour, ministre délégué aux Affaires maritimes et ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent, portant sur le sujet suivant : « La situation des indemnisations des victimes des inondations à Pohénégamook ».

11 mai 2017

À 18 h 13, M. Ouimet, premier vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 16 mai 2017, à 13 h 40.

SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le jeudi 11 mai 2017, à 8 h 30, au cabinet du lieutenant-gouverneur, en présence de M. Arsenault, directeur des travaux parlementaires et représentant du secrétaire général, il a plu à l'honorable J. Michel Doyon, lieutenant-gouverneur du Québec, de sanctionner les projets de loi suivants :

n° 126 Loi favorisant la santé financière et la pérennité du régime de retraite du personnel d'encadrement et modifiant diverses dispositions législatives

n° 136 Loi n° 2 sur les crédits, 2017-2018

Le Président

JACQUES CHAGNON

11 mai 2017

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Lamontagne (Johnson) :

(Vote n° 333)

POUR - 30

Bergeron (PQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Martel (CAQ)	Samson (CAQ)
Bérubé (PQ)	Kotto (PQ)	Ouellet (PQ)	Schneeberger (CAQ)
Bourcier (PQ)	Laframboise (CAQ)	(René-Lévesque)	Soucy (CAQ)
Caire (CAQ)	Lamontagne (CAQ)	Pagé (PQ)	Spénard (CAQ)
Charette (CAQ)	Lavallée (CAQ)	Picard (CAQ)	Turcotte (PQ)
D'Amours (CAQ)	Lefebvre (CAQ)	Poirier (PQ)	
Gaudreault (PQ)	Léger (PQ)	Roberge (CAQ)	
(Jonquière)	Lemay (CAQ)	Rochon (PQ)	
Jean (PQ)	Maltais (PQ)	Roy (CAQ)	
		(Montarville)	

CONTRE - 49

Anglade (PLQ)	Drolet (PLQ)	Lessard (PLQ)	Simard (PLQ)
Auger (PLQ)	Fortin (PLQ)	Matte (PLQ)	(Dubuc)
Barrette (PLQ)	(Sherbrooke)	Ménard (PLQ)	Simard (PLQ)
Bernier (PLQ)	Fournier (PLQ)	Merlini (PLQ)	(Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
Billette (PLQ)	(Saint-Laurent)	Montpetit (PLQ)	St-Denis (PLQ)
Blais (PLQ)	Giguère (PLQ)	Moreau (PLQ)	St-Pierre (PLQ)
Bolduc (PLQ)	Girard (PLQ)	Morin (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Busque (PLQ)	Habel (PLQ)	Nichols (PLQ)	Thériault (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Hardy (PLQ)	Poëti (PLQ)	Vallée (PLQ)
Charlebois (PLQ)	Heurtel (PLQ)	Polo (PLQ)	Vien (PLQ)
Chevarie (PLQ)	Huot (PLQ)	Proulx (PLQ)	Weil (PLQ)
Coiteux (PLQ)	Iracà (PLQ)	Reid (PLQ)	
D'Amour (PLQ)	Kelley (PLQ)	Rousselle (PLQ)	
de Santis (PLQ)	Leitão (PLQ)	Sauvé (PLQ)	